



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Cinquième Commission
Questions renvoyées à la Cinquième Commission

Lettre datée du 17 septembre 1999, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa cinquante-quatrième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent dans la section II du rapport du Bureau (A/54/250). Ces recommandations ont été approuvées par l'Assemblée générale également, à sa 3e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur le paragraphe 47 et sur le passage pertinent du paragraphe 57 du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Theo-Ben Gurirab

Annexe

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 117) :
 - a) Opérations de maintien de la paix;
 - b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - c) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 118).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 (point 119).
4. Planification des programmes (point 120).
5. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (point 121).
6. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 122).
7. Corps commun d'inspection (point 123).
8. Plan des conférences (point 124).
9. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 125).
10. Régime commun des Nations Unies (point 126).
11. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 127).
12. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 128) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
13. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (point 129).
14. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 130) :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
15. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 131).
16. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 132).
17. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (point 133).
18. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 134).

19. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 135).
20. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 136).
21. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 137).
22. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (point 138).
23. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 139).
24. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 140).
25. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (point 141).
26. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 142).
27. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 143).
28. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 144).
29. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile (point 145).
30. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (point 146).
31. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (point 147).
32. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (point 148).
33. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (point 149).
34. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (point 150).
35. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 151) :
 - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
36. Examen de l'application de la résolution 48/218 B de l'Assemblée générale (point 163).
37. Gestion des ressources humaines (point 164).
38. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (point 166).
39. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, VII (sect. B et C) et IX) (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-dessous seraient renvoyés également aux séances plénières et aux Deuxième et Troisième Commissions, comme suit :

Chapitres I, VII (sect. B et C) et IX Séances plénières
et Deuxième et Troisième
Commissions]

40. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.
41. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (point 169).